

## ORDRE DU JOUR DU CTL

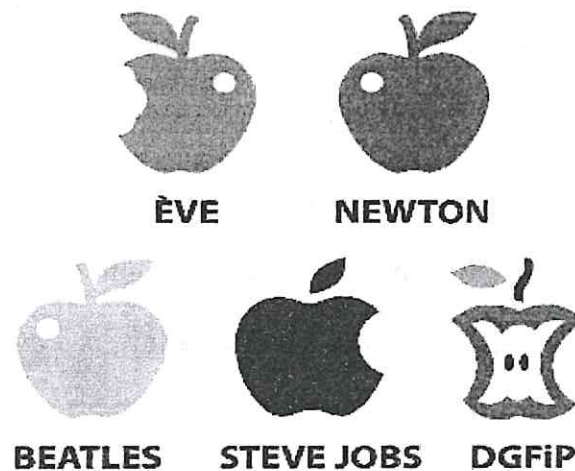
### F.O-DGFIP 73 réitère les avertissements lancés depuis des années :

- Lutter ici et maintenant, c'est refuser l'effroyable dégradation des conditions de vie au travail
- Lutter ici et maintenant, c'est dénoncer une huitième année de gel en dix ans et réclamer la fin d'une telle injustice.
- Lutter ici et maintenant, c'est être pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.
- Lutter ici et maintenant, c'est être pour la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement !
- Lutter ici et maintenant, c'est rappeler que la « géographie revisitée » n'est qu'un substitut de l'adaptation des services et du réseau (ASR)
- Lutter ici et maintenant, c'est réclamer l'amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie (A/B/C) et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- Lutter ici et maintenant, c'est être pour l'ouverture d'une véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion.
- Lutter ici et maintenant, c'est être pour l'arrêt des suppressions d'emplois. Vous avez réussi à rayer de la carte 16 emplois. A ce propos, **F.O-DGFIP 73** tient à souligner votre exploit tant la pomme DGFIP est rongée jusqu'au trognon !

Vous l'avez compris, votre décision d'organiser un CTL alors même que nous sommes légitimement appelés à battre le pavé constitue une pomme de discorde.

**Les Agents sont terriblement découragés, essorés voir mis de côté.**

**C'est le drôle de fruit de la politique de destruction systématique des Services Publics qui explique cela. Le ver est entré dans la pomme depuis trop longtemps !!!**



**F.O-DGFIP 73 refuse l'amaigrissement contraint et annoncé : du Réseau, de nos Missions, de nos Salaires et de l'ensemble des Services Publics.**

- TELE -TRAVAIL
- QUESTIONS DIVERSES

### Télé-Travail :

Notre section FO DGFIP 73 est consciente de la question du télé travail qui provoque une forte interrogation chez les agents ; et après avoir lu la déclaration liminaire ci-jointe, et bien qu'en total désaccord avec le président qui a maintenu le CTL le jour d'une manifestation et de grève déclarée à l'initiative de FO, notre section a décidé d'être présente .

Nous avons interpellé le Président sur l'évolution du réseau.

Sa réponse a été très incertaine...

La Direction locale réfléchis, mais on va vers une révolution à la DGFIP !!!

Nous n'avons pas eu de réponse concernant nos questions sur les « implantations de proximité » du Réseau ... ( Permanences, Bus DGFIP, Maisons des Services Au Public )

Viens ensuite la question de la réforme du Service SPL : Organisation Back&Front office ?, localisation au Chef Lieu ? en zone rurale ?... Nous restons dans le vague malgré le tsunami qui se profile !!!!!

Concernant le Télé-Travail la SAVOIE fait partie du groupe expérimentateur.

En 2019 , 25 agents seront concernés et la date butoir de candidature auprès de son chef de service est fixée au 8 Mars 2019. Le formulaire de candidature est transmis par l'agent au chef de service par la voie électronique avec copie sur la boîte [ddfip73pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip73pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr)

La référente au télétravail de la Direction est Madame Nicole BIMET.

A l'échelle départementale, le nombre de télétravailleurs ciblés sera de 76 agents en 2021, pour un effectif de 759 Agents au 1/01/2019 .

La décision de la direction est ensuite communiquée au chef de service pour information de l'agent. En cas d'accord, le responsable du service établit et signe la convention puis la transmet à la Direction pour co-signature. A défaut d'accord, il notifie le refus à l'agent au cours d'un entretien. Ce dernier dispose de la faculté de faire appel de cette décision qui sera examiné en CAPL.

Pour FO DGFIP 73 nous insistons sur les risques du TELE-TRAVAIL nous sommes prudents dans l'appréciation de ce dispositif car il ne faut pas être naïf, : l'administration a toujours eu tendance à répondre aux revendications des personnels dès lors qu'elle trouvait un intérêt substantiel en matière budgétaire , d'autre part ce dispositif n'a pas vocation à amortir les dégâts de la réforme territoriale. S'agissant de la limitation du nombre de demandes par service, la Direction ne fixera pas de limite mais veillera tout de même à un certain équilibre.

L'ensemble des organisations syndicales se sont abstenues et justifient leur position en indiquant qu'à ce stade, un nombre trop restreint d'agents pourra bénéficier de la mesure. Cette situation pourrait faire naître des tensions dans les services. En outre, la Direction n'a pas été suffisamment explicite sur la procédure de recours en CAPL en cas de refus.





**Questions diverses :****Le point sur l'équipe de renfort**

Un point sur le recrutement du vivier pour l'équipe de renfort a été fait. La Direction informe que 3 candidatures ont été reçues (1 C et 2 B) et qu'un agent B a été retenu pour le remplacement d'un futur départ en retraite. Enfin, s'agissant du poste de A, il sera proposé au mouvement national en cas de succès au concours d'inspecteur principal de l'actuelle titulaire.

**Audit du contrôle fiscal**

La Mission Nationale d'Audit (MNA) a mené un audit sur le pilotage et l'organisation du contrôle fiscal dans les directions de 3ème et 4ème catégorie. Sont concernés en Savoie : les services de Direction (division du contrôle fiscal), les brigades de vérification, les pôles de contrôle expertise et le pôle contrôle revenus et patrimoine.

**Délégué de l'action sociale**

Le recrutement du délégué de l'action sociale est toujours dans l'expectative de la bonne volonté du secrétariat général qui a été relancé.

**Déplacement d'une caméra de surveillance sur le site de Bassens**

La section FO DGFIP demande la raison de cette intervention.

La direction précise que précédemment il y avait une zone opaque. Afin de la couvrir, cette opération a été réalisée.



Face à la destruction programmée et en catimini de la DGFIP, la section FO DGFIP 73 aurait souhaité être informée de la venue du Directeur de l'interrégion Centre Est.

Officiellement, Un focus particulier a été fait sur différents sujets concernant notamment l'apurement des comptes d'imputation provisoires des SPF, les relations ordonnateurs-comptables en matière de gestion des habilitations Chorus, et l'optimisation des coûts d'affranchissement avec l'utilisation de Clic-Esi entre autres.

Mais officieusement, derrière cet ordre du jour quelque peu scolaire ne se cachait-il pas la livraison d'un plan B ?

Vos représentants FO DGFIP 73 restent à votre écoute et vous rappellent qu'il est toujours possible d'adhérer pour 2019 ...

**COMPTE RENDU DU CTL DU JEUDI 7 FEVRIER 2019****DECLARATION LIMINAIRE  
CTL DU 7 FEVRIER 2019**

Monsieur le Président,

**F.O-DGFIP 73** le déplore.  
Les agents vont finir par tomber dans les pommes !  
Qu'importe, vous feignez de nous entendre !

Officiellement, le **Comité Technique Local** est une instance locale de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Il s'agit donc d'un lieu propice au **dialogue social**.

Or, vous n'avez trouvé rien de mieux que d'organiser un Comité Technique Local le jour de la mobilisation syndicale initiée par Force Ouvrière. Nous insistons lourdement sur ce point.

Vous ne pouvez pas dicter aux représentants de **F.O-DGFIP 73** la manière de s'organiser le jour où ils descendent dans la rue pour porter le voix des agents exsangues de tant d'exemplarité. L'indépendance syndicale, chère à **F.O-DGFIP 73**, c'est entre autres, de pouvoir s'organiser et de défendre librement un idéal de Dialogue social et de Justice sociale.

Dialogue Social... Voilà une expression qui vous semble poussiéreuse!

Pour une fois, inversons les rôles. Faisons un peu de la pédagogie :

- Le mot dialogue vient du grec " dia " qui signifie "à travers , entre" et de " logos " qui signifie "la parole, le discours ".  
Il n'y a pas de mots pour déplorer votre mutisme face à nos revendications.
- Le mot social vient du latin Socius qui signifie "Compagnon, allié ".  
Nous déplorons l'absence de tout soutien de votre part face à l'agonie de notre réseau.

